

PREMIÈRE Cinq associations se rassemblent sous le même toit à Sion pour offrir dix prestations aux concernés.

Un guichet unique pour personnes handicapées

CHRISTINE SAVIOZ

Pour la première fois en Valais, cinq associations pour les personnes en situation de handicap se réunissent sous un même toit à Sion. Ce lieu, qui se veut un centre de compétence, accueille l'ASA Valais, Cerebral Valais, la Coraasp, Procap Valais romand et Proraris (cf. descriptifs ci-dessous).

Inauguré hier, il a coûté 235 000 francs dont 100 000 francs financés par des aides de différents organismes et fondations. «Le reste est pris en charge par les cinq associations de cette maison. Mais si des donateurs veulent nous aider, c'est volontiers. D'autant plus que nous n'avons pas reçu d'aide de l'Etat, ni de l'OFAS», explique Vincent Favre, le président de Procap Valais.

3000 personnes concernées

Cette «Maison des associations» permet ainsi d'offrir plusieurs prestations aux quelque 3000 membres des différents partenaires. «L'idée est de pouvoir créer des synergies entre les associations. En nous rassemblant sous le même toit, nous faisons des économies et, surtout, c'est un grand atout pour les personnes handicapées qui ont un lieu où s'adresser pour avoir des conseils», précise Vincent Favre.

Dix prestations proposées

Le regroupement permet de proposer une large palette de dix prestations. Parmi elles, des conseils personnalisés, un service juridique, des conseils sur l'accessibilité, des cours de formation continue, des activités socioculturelles ou encore un service de relève à domicile. «Le fait d'être dans les mêmes locaux favorise la collaboration concrète sur le terrain. Par exemple, une personne de Cerebral Valais pourra être intéressée par les cours de formation continue organisés par l'ASA», conclut Marie Pochon, présidente de Cerebral Valais. ◉



La nouvelle «Maison des associations» à l'avenue de Tourbillon 9, à deux pas de la gare de Sion, a été inaugurée hier. DR

LES CINQ ASSOCIATIONS PARTENAIRES TOUCHENT PLUS DE 3000 PERSONNES

ASA - VALAIS

L'association à but non lucratif existe depuis 1960. Elle est labellisée «Valais Excellence».

- Pour les personnes en situation de handicap mental.
- **Prestations:** des cours et des activités socioculturelles. L'ASA possède un établissement de vacances à Vercorin pour l'organisation de séjours qui peut aussi accueillir des personnes à mobilité réduite.
- **450 membres**

CEREBRAL VALAIS

L'association existe depuis 1967.

- Pour les parents et les personnes IMC, les paralysés cérébraux ou polyhandicapés.
- **Prestations:** conseiller et soutenir les parents d'enfants handicapés, en prenant en charge les enfants pour des activités socioculturelles sur un jour ou plus. Un service de relève à domicile est également possible.
- **300 membres.**

PROCAP VALAIS ROMAND

L'association a vu le jour en 1959.

- Pour les personnes avec handicap, quel que soit le type de handicap.
- **Prestations:** les architectes de Procap apportent conseils aux particuliers, architectes et autorités compétentes pour favoriser l'accessibilité des bâtiments. L'association assure aussi un soutien juridique.
- **300 membres.**

LA CORAASP

La Coraasp, la Coordination romande des associations d'action en santé psychique, existe depuis 1999.

- Pour les personnes souffrant de troubles psychiques.
- **Prestations:** soutenir la personne dans ses démarches pour qu'elle vive mieux avec la maladie; déstigmatiser les maladies psychiques.
- **Nombre de membres:** elle fédère plus de vingt associations, et touche 1200 personnes en Valais.

PRORARIS

Cette association faitière nationale a été créée en 2010.

- Pour les patients atteints de maladies rares et leurs proches.
- **Ses missions:** elle s'engage pour un accès équitable aux prestations des soins de santé et aux prestations sociales. Elle sensibilise public et politiques à l'existence des maladies rares.
- **20 000 membres en Suisse** dont 800 en Valais. ◉

SAILLON Réception de Marie-Chantal May Canellas.

Un troisième juge valaisan à Mon-Repos

«Le Valais est un bon pourvoyeur de juges fédéraux qui se distinguent par leur grande capacité juridique et leurs personnalités affirmées.» Ce compliment a été prononcé hier à Saillon par Ulrich Meyer. Le président du Tribunal fédéral (TF) s'exprimait à l'occasion de la réception officielle de la Valaisanne Marie-Chantal May Canellas, élue à Mon-Repos en septembre dernier par l'assemblée fédérale.

Se disant un grand admirateur du Valais, le président du TF a rappelé que «ce canton a toujours donné lieu à des arrêts ayant fait l'histoire». Et le Bernois de citer «un exemple remontant à 130 ans, lorsque le TF a reconnu le droit du justiciable à obtenir l'assistance judiciaire gratuite».

Actuellement, le Valais compte deux autres magistrats au TF, avec Yves Donzallaz (Vétroz) et Elisabeth Escher (Brigue). «Trois juges valaisans sur 38, c'est remarquable», nous a confié Ulrich Meyer. «Cela prouve que nous avons des juristes de premier plan en Valais», a surenchéri le conseiller aux Etats Jean-René Fournier.

Brillant parcours

Domiciliée depuis quelques années à Saillon, née à Sarreyer, la nouvelle juge fédérale a grandi à Montagnier, suivi sa scolarité à Bagnes, puis au collège des Creusets à Sion, avant l'Université de Neuchâtel. «J'ai d'abord



Yves Donzallaz, Marie-Chantal May Canellas et Elisabeth Escher, les trois magistrats valaisans hier à Saillon. SACHA BITTEL

occidé comme juriste rédactrice au sein de l'administration fédérale des contributions à Berne, avant de travailler dans une étude d'avocats d'affaires à Lausanne. J'ai ensuite monté ma propre étude à Lausanne et Neuchâtel», explique la démocrate-chrétienne.

«Mais les tribunaux me manquaient. Je suis devenu greffière au Tribunal administratif vaudois, puis à son pendant fédéral, avant d'y devenir juge. Au Tribunal fédéral, je découvre un travail plus juridique, plus réduit comme champ de vision, mais très intéressant. C'est un immense honneur d'avoir été choisie», témoigne-t-elle. «Un honneur qui rejaillit sur le village de

Saillon», a commenté Charles-Henri Thurre, président de la commune devant un parterre d'invités composé des milieux politiques, juridiques et religieux valaisans. Avec notamment le Conseil d'Etat in corpore, le président du Grand Conseil Edmond Perruchoud, mais aussi des conseillers nationaux, ainsi que des candidats démocrates-chrétiens au Conseil d'Etat.

Sans oublier l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin qui explique «celle qui fut la secrétaire de mon cabinet d'avocat pendant trente ans n'est autre que la maman de la nouvelle juge fédérale.»

◉ GILLES BERREAU

PUBLICITÉ

PMU

+18 ANS

Quinté+
Super Tirelire

10 MILLIONS

VINCENNES

12 GRAND PRIX DE FRANCE

FÉVRIER 2017

80 ANS LOTERIE ROMANDE